



Coterram

Ets d'élagages pour le compte de

ERDF devient

**ENEDIS**

L'ELECTRICITE EN RESEAU

Le 17 / 11 / 2020

**Objet : Information du Maire de la commune de**  
Puycornet.....

Je confirme par la présente que **Monsieur** RODRIGUEZ, Chef de Chantier de l'entreprise d'élagages **COTERRAM** m'a informé de son début d'intervention sur ma commune.

Les travaux d'élagages entrepris au voisinage des réseaux électriques Basse Tension ( 410 volts) dureront environ 2.00 jour(s).

Ils ont pour but d'éloigner la végétation des 3 mètres minimum des lignes électriques sous tension afin d'assurer la protection contre les risques électriques des tiers et des biens situés à proximité des lignes électriques.

J'ai bien noté qu'en cas de contestation des travaux réalisés par votre entreprise d'élagage sur le territoire de ma commune (affaires remontées par mes services techniques ou par mes Administrés), je pourrai en referer à l'interlocuteur privilégié **ENEDIS** de ma commune.

Nom, Date et signature de  
Madame ou Monsieur le Maire  
( ou son adjoint en cas d'absence )

18/11/20 Paulyssa Marie



**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

**Cellule de Pilotage des Elagages**  
**Unité Réseau Electricité Midi-Pyrénées**